



**LA FERTÉ ALAIS
ESSONNE**

DATE DE CONVOCATION

09/12/2021

DATE D'AFFICHAGE

09/12/2021

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 15

Votants : 24

OBJET :

**Admission en non-valeur au
titre des recettes des
années 2011 à 2015 pour un
montant de 1 804,33 euros**

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 3

Transmise en sous-préfecture
le 21/12/2021

Publiée le 22/12/2021

Notifiée le

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LA FERTÉ ALAIS**

L'an deux mille vingt et un, le mercredi 15 décembre 2021 à 20 h 00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Salle Jules Menet, étant donné la crise sanitaire actuelle, sous la présidence de Madame Mariannick MORVAN, Maire.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Mariannick MORVAN, Ariel SHEPS, Claire HERLIN, Hervé FRANEL, Alexa PELAGE, Stéphane RAYNAL, Françoise BOUSSAT, Guy-Charles HUMBERT, Marie -Solange GRILLOT, Alain SOUÉDET, Fleurine BOCQUILLON, José AZEVEDO, Annick BAZIN, Stéphane LE PECULIER, Stéphanie CHASSIN DE KERGOMMEAUX,

Étaient absents excusés :

Sylvain PASTORELLO
Stéphanie MARTINS VIANA
Laurent PERTHUIS,
Christine DAVOINE
Julien CAYZAC
Jacqueline GALEAZZI
Maria PYRKA
Philippe VAN ROSSOMME
Rodolphe WELSCH,

donne pouvoir à :

Ariel SHEPS
Alexa PELAGE
Stéphane RAYNAL
Claire HERLIN
Hervé FRANEL
Marie-Solange GRILLOT
Marie-Solange GRILLOT
Mariannick MORVAN
Stéphanie CHASSIN DE KERGOMMEAUX

Était (ent) absent (es) :

Laure CHENU, Ghislaine LESAGE,
Léa PHALLIPOUX

DELIBERATION

**ADMISSION EN NON-VALEUR DE TITRE DE RECETTES DES
ANNÉES 2011 A 2015 POUR UN MONTANT DE 1 804,33 EUROS**

VU la proposition de Madame la Trésorière par courrier explicatif du 14 octobre 2021,

CONSIDERANT l'avis de la Commission Finances en date du 8 décembre 2021,

**LE CONSEIL MUNICIPAL APRÈS EN AVOIR DELIBERE A LA MAJORITE
AVEC 21 VOIX POUR, 3 VOIX ABSTENTIONS (M. LE PECULIER, MME
CHASSIN DE KERGOMMEAUX, M. WELSCH)**

DECIDE de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes, entre 2011 et 2015 :

2011 :

- n° 445/2011 de 106,00 €

2012 :

- n° 1-17/2012 de 130,40 €
- n° 2-17/2012 de 208,45 €
- n° 570/2012 de 57,97 €

2014 :

- n° 2-261/2014 de 19,00 €
- n° 3-257/2014 de 8,00 €
- n° 5-263/2014 de 9,00 €
- n° 5-269/2014 de 9,00 €
- n° 6-265/2014 de 13,00 €
- n° 7-270/2014 de 20,00 €
- n° 10-134/2014 de 22,97 €
- n° 10-253/2014 de 50,52 €

2013 :

- n° 5-17/2013 de 115,40 €
- n° 7-17/2013 de 100,70 €
- n° 8-16/2013 de 155,84 €
- n° 9-16/2013 de 177,35 €
- n° 6-17/2013 de 182,68 €
- n° 3-18/2013 de 136,26 €
- n° 4-18/2013 de 219,46 €
- n° 13-265/2013 de 13,50 €

2015 :

- n° 7-280/2015 de 34,86 €
- n° 11-228/2015 de 13,89 €
- n° 53/2015 de 0,08 €

DIT que le montant total de ces titres de recettes s'élève à **1 804,33 €**, sur 5 années identifiées.

DIT que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, et ont les membres présents, signé au registre pour copie conforme



Le Maire,
Mariannick MORVAN

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : **ADMISSION EN NON-VALEUR DE TITRE DE RECETTES DES ANNÉES
2011 A 2015 POUR UN MONTANT DE 1 804,33 EUROS**

.....
Date de décision: 15/12/2021

Date de réception de l'accusé 22/12/2021

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 12_86

Identifiant unique de l'acte : 091-219102324-20211215-12_86-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .1

Finances locales

Decisions budgetaires

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 86 - DELIB ADMISSION EN NON VALEUR DE TITRE DE RECETTES DES
ANNEES 2011 A 2015 POUR UN MONTANT DE 1804.33 €.pdf (99_DE-
091-219102324-20211215-12_86-DE-1-1_1.pdf)